

## SITE DE L'ÉCLUSE 18 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE LA ROCHE AUX FÉES (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Crugey

bief 18 du versant Saône

Dossier IA21003696 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



### Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

**Période(s) principale(s) :** 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

**Dates :** 1811 (daté par travaux historiques) / 1879 (daté par travaux historiques)

**Auteur(s) de l'oeuvre :**

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

### Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle présente une extension agricole sur tout l'arrière. Elles sont construites en moellons enduits et réunies sous une même toiture à longs pans dont un des versants se prolonge en appentis de tuiles plates. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Pignon droit : superposition d'une fenêtre rectangulaire et d'une fenêtre en plein-cintre. Accès aux parties basses de l'extension par des portes ménagées sur les façades latérales. Accès à l'étage de soubassement (cave) de la maison par une porte en façade latérale. Puits à proximité. Latrines à droite de la maison. On note un élargissement du canal en amont du site d'écluse.

### Eléments descriptifs

**Murs :** calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

**Toit :** tuile mécanique

**Typologie :** Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

### Sources documentaires

#### Bibliographie

- BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.  
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

## Informations complémentaires

**Thématiques :** canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton :** Bourgogne

**Hydrographie :** canal de Bourgogne

**Dénomination :** site d'écluse

**Parties constitutantes non étudiées :** maison, écluse, puits, toilettes publiques

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Maison éclusière de face.**

21, Crugey, lieudit : bief 18 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102275NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble du site d'écluse prise de l'amont.**

21, Crugey, lieudit : bief 18 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102271NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine